



La Redorte *sur le vif*

**les Jeudis d'été
de La Redorte**

**du 5 juillet
au 23 août 2007**

**Festival
Convivencia**
du 23 Juin au 1 Août 2007
Concerts gratuits de musique
05 62 00 00 00

LA TRIPE CLUB DE LA REDORTE
présentant
Sodone & Virginie

Camping
LE 5 JUILLET
GÉRARD LANVIN
CLAUDE BRASSEUR
MATHILDE SEIGNER
MYLENE DEMONGEOT
FRANCK DUBOSC
ANTOINE DULÉRY

Cirk'Oblique

L'Herbe Folle

la Région
Languedoc
Roussillon

AUDE
CONSEIL GÉNÉRAL



*le développement
s'accélère*

Sommaire

Le mot du Maire	p 3
Protection des Inondations	p 4
Des repères de crues historiques	p 5
Bibliothèque médiathèque François Mitterrand	p 6
Projet au château de La Redorte	p 8
Traitement des encombrants	p 9
Réalisations 2007	p 10
Projets 2008	p 11
CLAE et cantine scolaire	p 12
Les jeudis d'été	p 14
La parole aux associations	p 16
Etat civil	p 23



Mairie de La Redorte
7, avenue Victor Hugo
11700 La Redorte

Téléphone 04 68 27 80 80
Télécopie 04 68 27 80 88
<http://www.laredorte.com>
e-mail : info@laredorte.com

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

« Développement : action d'évoluer, de progresser »

Depuis plusieurs mois, notre commune est en chantier. Dans chaque quartier, des actions sont menées pour vous apporter plus de services et une meilleure qualité de vie.

La bibliothèque-médiathèque « François Mitterrand », le CLAE (centre de loisirs associé à l'école), la cantine scolaire sont en cours d'achèvement et ouvriront leurs portes en septembre prochain.

L'éclairage public poursuit sa rénovation. Nous continuons le fleurissement du village. Nous apportons plus de sécurité et une meilleure connaissance et protection dans le cadre de la prévention des inondations.

Notre budget communal, bien que complexe à élaborer, n'a jamais été aussi important. Notre niveau d'endettement est correct. Notre situation financière est saine.

L'important tissu associatif est riche en bénévoles très actifs.. Les « Jeudis d'été de La Redorte » sont là pour témoigner de l'attachement des Redortais à la culture et aux festivités. C'est le lien social que nous préservons.

La solidarité, à travers tous les âges, en direction des plus faibles, des personnes âgées, des jeunes, est bien présente et quotidienne.

Notre société est en pleine mutation. Notre profession viticole durement touchée par une crise qui dure, résiste aux méfaits d'une économie ultra-libérale qui s'installe.

Avec vous, nous accompagnons notre village vers un développement indispensable.

« S'accélérer : devenir plus rapide »

En 2007, le développement s'accélère !

*Le Maire,
Pierre-Henri ILHES*

Protection des inondations

la priorité des priorités

La municipalité a mis en place, en septembre dernier, une station d'alerte de niveau de crue du Rivassel permettant d'informer les élus du niveau des eaux en cas de forte pluie. Située en amont de La Redorte, **cette station de capteur analyse en temps réel le niveau d'eau de la rivière.** Certes il n'empêche pas une inondation de se produire, mais ce système, par télétransmission, permet aux élus de connaître le débit d'eau de ce ruisseau en temps réel, et donc d'améliorer la prise de décision quant à une alerte.

« *Le système que nous avons installé est un outil d'aide à la décision. Il nous permet ainsi de savoir comment le ruisseau du Rivassel se comporte en amont de notre village et de nous aider dans la mise en alerte du territoire* », précise le Maire, Pierre-Henri LHES. D'un montant de 8000 €, il a été financé en totalité par la municipalité.

Les berges du Rivassel reconstruites au niveau de la Fabrique

En parallèle, les travaux de reconstruction à la suite des inondations de 1999 se sont poursuivis. Le seul chantier qui n'était pas abouti était celui du **Rivassel à hauteur du Port la Fabrique.** Après plusieurs mois de travaux, **cet imposant chantier est à présent achevé.** La reconstruction en dur d'un côté des berges et la végétalisation de l'autre côté ont permis d'apporter plus de sécurité à ce quartier. Menée par le SIAHBAD (Syndicat intercommunal d'aménagement des berges de l'Argent-Double et du Rivassel), **cette reconstruction a coûté 140000 €.** Du 28 août au 29 septembre dernier s'est tenue l'enquête publique relative au PPRI (**Plan de Prévention des Risques Inondations**) de l'Argent-Double et du Rivassel. Durant un mois et pendant 4 demi-journées, le commissaire enquêteur a recueilli les remarques et les

Le Plan de Prévention en attente d'un arrêté préfectoral

demandes des Redortais venus en nombre. **À présent, le document final est entre les mains des services préfectoraux.** L'officialisation de ce PPRI sera effective avant l'hiver prochain. C'est alors que ce document s'imposera à notre POS (Plan d'Occupation des Sols) et à l'ensemble des projets d'urbanismes.

L'étude sur les grands travaux de protection est encore en cours

Commandée par le SIAHBAD et réalisée par le cabinet ISL, **l'étude qui porte sur la réalisation d'importants travaux de protection de notre territoire communal est encore en cours.** Des compléments ont été demandés dernièrement afin de saisir au mieux l'efficacité des ouvrages envisagés (ouvrage écrêteur, bassin de rétention). Le coût prévu de ces travaux étant très élevé, il n'est pas permis aux décideurs de prévoir des réalisations approximatives n'apportant pas une réelle protection à notre commune et aux Redortais. Une réunion publique rendant compte de cette étude sera organisée d'ici la fin de cette année.

Au travers de tous ces éléments, force est de constater que **la problématique des inondations, la prévention des risques et la protection de notre territoire est et demeure la priorité des priorités de l'action municipale.**



Des repères de crues historiques

12 novembre 1999 - 12 novembre 2006

Sept ans ont passé après les terribles inondations qui ont frappé notre village et 199 autres dans le département de l'Aude. Comme s'y est engagée la municipalité, la prévention des inondations est la priorité principale de son action. Au-delà des actions menées en parallèle, **entretenir la mémoire collective locale est un devoir.** C'est dans ce sens que toute une série d'événements ont lieu ou vont avoir lieu afin que les populations se souviennent et n'oublient pas. Avec la participation de l'ATARR et du SMMAR (syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières), **la municipalité a placé les premiers repères de crues.** Officiels et aux normes légales ces repères marquent l'année et la hauteur de l'inondation. A proximité du Rivassel, dans le quartier de la Fabrique, la pose de ce repère s'est faite en présence de nombreuses personnalités et d'une partie de la population redortaise. Il est à présent impossible de dire « *nous ne savions pas, nous ne nous doutions pas qu'une telle chose était possible* ». Cette cérémonie indique le début d'une série d'événements qui vont marquer notre village mais aussi l'ensemble du département de l'Aude. Une exposition itinérante débutera en novembre prochain afin de faire connaître les raisons et les effets des inondations dans notre département, ainsi que l'historique de ces phénomènes.

Cette exposition sera visible dans tout notre département et fera une halte dans notre commune. « *Parce que le risque zéro n'existe pas et qu'il n'existera jamais, il nous appartient, tous ensemble, élus ou simples citoyens de ne jamais négliger les effets d'un risque afin d'essayer de minimiser ses impacts* », a rappelé Monsieur le Maire à la population rassemblée.



JUIN 2006



Un nom, une rue

L'opération « un nom, une rue » arrive à son terme. Toutes les rues du village ont à présent un nom. Les riverains des quartiers et des rues concernés ont eux-mêmes choisi le nom de leur rue. C'est lors d'un apéritif convivial que cette opération s'est achevée.

JUILLET 2006



Bonne retraite, Madame CANAL !

C'est à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CM2 en présence des élèves des écoles, de leurs parents et des élus municipaux, que les enfants des écoles ont dit « au revoir et bonne retraite » à Michèle CANAL.

Bibliothèque médiathèque François Mitterrand

Le projet

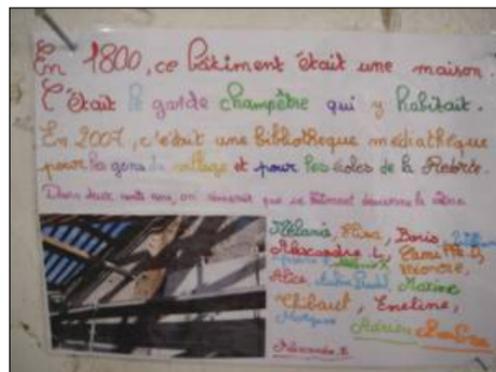
Depuis plusieurs dizaines d'années, l'Amicale laïque de La Redorte animait la section « bibliothèque » et proposait des ouvrages de lecture aux Redortais. Cette bibliothèque a été située dans un premier temps à l'ancienne classe enfantine, ensuite s'est retrouvée dans les locaux des anciens « bains douches ». **Ce bâtiment n'était plus adapté pour recevoir correctement les ouvrages**, et, de plus le projet de CLAE et de cantine scolaire (voir article) ne permettait plus de maintenir cette bibliothèque en l'état.

La municipalité a alors demandé à Monsieur CATHALA, architecte, de concevoir un projet tenant compte du **bâtiment existant dans la cour de l'école primaire** (ancien appartement du garde champêtre), des contraintes liées aux normes et des attentes des lecteurs adultes et scolaires du village. D'un montant de 172000 euros TTC, **ce projet culturel a reçu des subventions** du Conseil Régional Languedoc-Roussillon (36000 €), de l'Etat par le biais de la DRAC (34559 €) et du Conseil Général de l'Aude (24169 €), soit 55% de subventions.

Un chantier éducatif

Sur proposition de Monsieur SANSINATI, secrétaire général de la fédération départementale du bâtiment, tous les quinze jours, lors de la réunion de chantier, **les élèves des classes de CM1 et CM2 sont associés à l'avancée des travaux**. Ils peuvent ainsi découvrir les particularités de chaque corps de métier et assister, casque de protection sur la tête, à la création de cette bibliothèque.

Ils ont ainsi pu travailler en classe sur les différents métiers qui interviennent dans un bâtiment (menuisier, peintre, électricien, plombier, carreleur, façadier, gros œuvre...).



De plus, ils ont élaboré un « message secret » qu'ils ont écrit eux-mêmes et qui a été mis dans les parois. Destiné aux Redortais, dans 200 ans, est écrit dans ce message *« En 1800, ce bâtiment était une maison. C'était le garde champêtre qui y habitait. En 2007, c'était une bibliothèque-médiathèque pour les gens du village et les écoles de La Redorte. Dans deux cents ans, on aimerait que ce bâtiment devienne la cantine. »*

Une Bibliothèque-médiathèque

ournée vers les nouvelles technologies Outre les ouvrages littéraires, **ce lieu va devenir un espace multimédia**. Plusieurs ordinateurs raccordés à internet seront mis à disposition des adhérents pour obtenir toutes les informations qu'ils souhaiteront, pour effectuer des recherches, pour travailler sur un outil informatique performant. Actuellement à l'étude, le fonctionnement définitif de ce lieu n'est pas encore établi. Mais dès à présent, nous pouvons dire qu'il

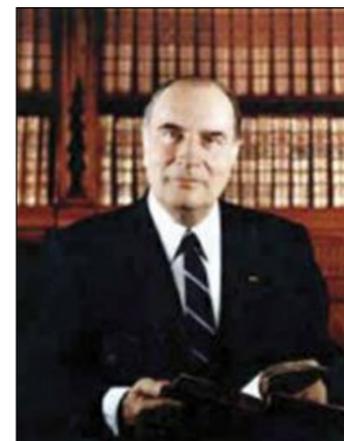


sera ouvert plusieurs jours par semaine, y compris le mercredi et le samedi, à des horaires très larges (en matinée, journée et fin de journée). **Il ne sera plus géré par une association**, car dans le cadre de la politique départementale du livre, **les bibliothèques doivent être municipales**.

Une Bibliothèque-médiathèque au nom symbolique

Après avoir saisi Madame Danièle MITTERRAND, les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité la proposition de donner le nom de « François Mitterrand » à cette bibliothèque-médiathèque lors de la séance du 10 avril dernier.

« François MITTERRAND était un homme multiple. Passionné de lecture, il était un inconditionnel des livres, des ouvrages littéraires, des librairies et des bibliothèques. La Bibliothèque de France porte d'ailleurs son nom. Ainsi, parce que François MITTERRAND était un amoureux des livres, parce qu'il était un grand homme d'Etat et un homme de culture, cette dénomination nous paraît évidente », explique le Maire, Pierre-Henri ILHES.



Ce lieu culturel portera donc le nom du 21^{ème} Président de la République Française.

Ouverture et inauguration prévues à l'automne

Les travaux sont à présent achevés. Depuis quelques jours, la bibliothèque départementale de l'Aude aménage les rayonnages. Sa directrice, Madame CIER, a longuement travaillé sur ce projet et a assuré la municipalité de son soutien. Durant l'été, auront lieu les aménagements informatiques et au mois de septembre l'installation des ouvrages se fera avec l'aide des bénévoles de la section de l'amicale laïque.

L'ouverture officielle aura lieu d'ici la fin du mois de novembre. Une exposition sur le thème de « l'eau, richesse naturelle » est en cours d'élaboration. L'inauguration de ce nouveau lieu culturel redortais devrait avoir lieu en même temps, en présence de nombreuses personnalités.

AOUT 2006



Les Jeudis de La Redorte animent l'été

Les « Soirées sous les étoiles » se sont transformées pour la première édition en « jeudis d'été de La Redorte ». Plusieurs centaines de Redortais et d'habitants de villages voisins sont venus assister aux spectacles présentés tout au long de l'été.

SEPTEMBRE 2006

Le lotissement « Louis SIE » accueille ses nouveaux résidents

Inauguré en juin 2005, le lotissement « Louis SIE » a depuis vu se créer de nouvelles constructions et s'installer leurs habitants. Petit à petit, ce nouveau quartier s'aménage. Alors que les trottoirs seront réalisés dans les prochains jours, les plantations d'arbres et d'arbustes se poursuivent. Ce sont 23 nouvelles maisons qui se sont installées dans ce quartier.

OCTOBRE 2006



La cantine scolaire fait le plein

Depuis 6 ans maintenant, la municipalité et la résidence ANTINEA permettent aux écoliers redortais de bénéficier d'un service de restauration scolaire de qualité. C'est autour d'un repas que deux générations se retrouvent. En 2006, ce sont 1600 repas qui ont été servis.



Projet au château de La Redorte

Ce n'est un secret pour personne : le château de La Redorte va faire des aménagements de grande envergure. Totalelement privé, ce projet est porté par une société française d'investissements située à Béziers. Après deux ans de contacts et d'études, après avoir obtenu toutes les autorisations des différents services de l'Etat, le permis de construire a été délivré le 7 février dernier par le Maire de La Redorte. 89 logements devraient être réalisés dans ce complexe hôtelier qui comprendra un espace détente (piscine, sauna, salle de repos), un restaurant et deux bâtiments annexes où seront aménagés ces logements.

De grande qualité architecturale, ce projet tiendra compte des espaces verts et des arbres existants.

Outre le développement économique et social que ces nouveaux services vont apporter à notre commune mais aussi à notre territoire communautaire, c'est une partie importante du patrimoine de notre village qui va être rénovée et mise en valeur. Une réunion publique sera organisée à l'automne prochain afin de présenter à l'ensemble de la

population l'intégralité et les détails du projet. Avant que les travaux ne débutent, et avec l'aimable autorisation de madame Dominique d'Artois, les Redortais ont pu venir visiter les extérieurs du château, le parc et le tunnel lors d'un après-midi ensoleillé le samedi 21 avril dernier. De plus, le jeudi 9 août à 21h, la cour du château sera ouverte aux Redortais pour un concert de Christophe RONCALLI avec le trio Alter Ego. C'est une nouvelle vie qui attend ce lieu important de notre village.



Traitement des encombrants et des déchets verts



Depuis trois ans, nos décharges communales sont fermées. Des déchèteries intercommunales ont été créées pour recevoir et traiter les encombrants et déchets verts des particuliers.

Afin d'aider les personnes qui n'ont pas les moyens matériels de se déplacer, et plus spécialement les personnes âgées; un service de ramassage des encombrants a été mis en place. Ce service est assuré par les services municipaux le 1^{er} lundi de chaque mois après inscription au préalable au secrétariat de mairie.

Des abus ont lieu, et par facilité, certains individus déposent leurs déchets sur l'espace public sous prétexte qu'un ramassage s'effectue. Ceci n'est pas acceptable.

Il est également rappelé aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer qu'elles doivent sortir leurs encombrants la veille et seulement la veille du ramassage.

Il faut que chacun fasse preuve de responsabilité sous peine que ce service soit purement et

simplement supprimé. Par ailleurs les propriétaires de jardins potagers doivent aussi apporter leurs déchets verts à la déchèterie, ainsi que les professionnels pour l'entretien des espaces verts privés.

La déchèterie de Puichéric est le lieu de réception pour notre village.

Elle est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h (vendredis et samedis de 14h30 à 18h).

Le respect de notre environnement est le problème le plus important auquel nous devons faire face. Plus et mieux trier ses déchets en sortant régulièrement les caissettes jaunes, amener ses encombrants à la déchèterie, sont des débuts de solution pour un village plus propre, pour des habitants plus respectueux de leur environnement.

NOVEMBRE 2006



BREVES DE VILLAGE

La redorte fait son cinéma : Première !

Durant le second week-end de novembre, l'association CINEDOC a organisé le premier « week-end cinéma » de notre village. Près de 400 personnes ont assisté aux quatre séances de cinéma qui se sont déroulées du vendredi soir au dimanche après-midi.

DECEMBRE 2006

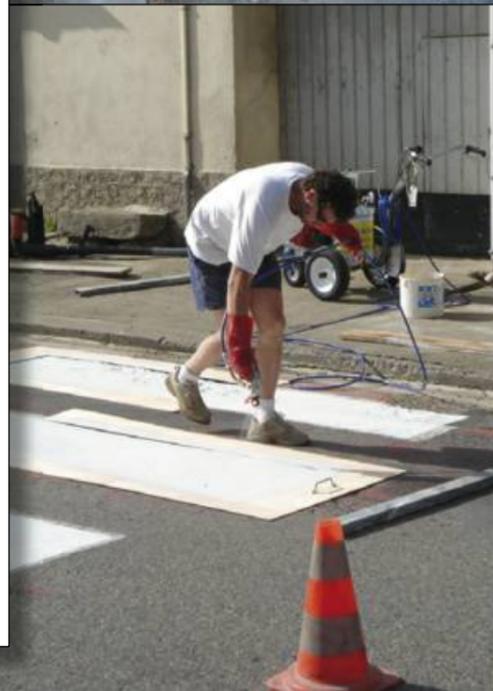


Une amie s'en est allée

Depuis juin 1995, Jacqueline DAYDE siégeait au conseil municipal. Toujours souriante et disponible, elle accompagnait l'action municipale avec détermination et sérieux. Son engagement social et humain l'a conduite durant toutes ces années à être proche des personnes en difficulté, de la jeunesse et de l'ensemble de la population. Le conseil municipal perd à nouveau une amie et fidèle conseillère.

Réalisations 2007...

Le 11 avril dernier le conseil municipal a voté un budget de développement solidaire. Avec 835000 € pour la section de fonctionnement et 1400000 € pour la section d'investissement, les élus ont voulu poursuivre et accompagner la dynamique de notre village. Au-delà des grands projets de rénovation sur les bâtiments communaux, d'autres acquisitions ou réalisations ont eu lieu ou sont en cours d'élaboration...



Acquisitions

- Acquisition de divers matériels et mobiliers scolaires pour près de 4000 €
- Acquisition d'un matériel pour réalisation des marquages au sol : 5300 €
- Acquisition d'un camion : 35000 €
- Changement des menuiseries sur l'intégralité du bâtiment de la mairie et de l'école primaire : 54000 €
- Poursuite du fleurissement du village : 3000 €

... Projets 2008

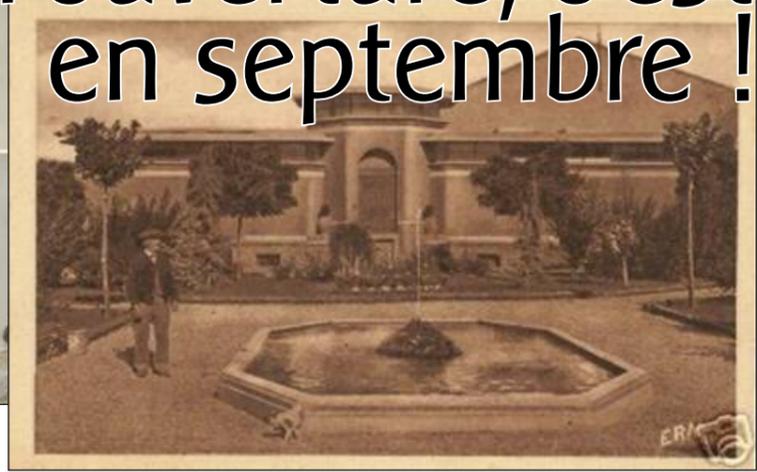
- ▶ Poursuite des travaux de remplacement de l'éclairage public. Le lotissement de la Valsèque sera concerné en 2008
- ▶ Le dossier d'aménagement de la halte nautique de Port la Fabrique suit son cours. Après l'obtention de subventions de la part de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional (environ 60% au total), le dossier de réalisation de la seconde tranche de cet imposant chantier est à l'étude. La première tranche des travaux pour un montant de 339000 € débutera à la fin de cette année.
- ▶ Réalisation des aménagements des réseaux d'eau potable et usée, enfouissement des réseaux EDF et Telecom, amélioration de l'éclairage public et reprise du revêtement voirie de l'ensemble de l'avenue des lotissements : 150000 €



Chantiers

- Bibliothèque-médiathèque : 172 000 €
- Réalisation des trottoirs du lotissement « Louis SIE » : 30000 €
- Mise en place d'une clôture obligatoire de protection de notre puits communal d'alimentation d'eau potable : 7000 €
- Acquisition de nouvelles décorations de Noël pour l'avenue du Minervois : 4000 €
- Mise en place d'un nouvel éclairage public rue du Barry d'Amont, rue de la Butte, Hauts de la Ville, rue du Barry d'Aval : 15500 €
- Programme de voirie communale et reprise de revêtement de chaussée, 1^{ère} partie liée à l'amélioration de l'écoulement du pluvial dans l'avenue des lotissements : 180000 €
- Participation à la réalisation d'un CLAE et cantine scolaire par la CDC du Haut-Minervois : 28000 € (par an sur quatre ans)
- Amélioration du secrétariat administratif et salle du conseil municipal avec installation d'un système de climatisation : 10340 €
- Réalisation d'un schéma de ruissellement pluvial urbain permettant la réalisation de travaux d'amélioration du réseau d'eau pluvial : 9400 €
- Réalisation d'une étude sur l'agrandissement de notre station d'épuration (augmentation de la capacité en prévision de l'augmentation de la population et nouvelles techniques de séchage des boues) : 10700 €

CLAE et cantine scolaire l'ouverture, c'est en septembre !



La politique « enfance » menée par la communauté de communes du Haut-Minervois est la **troisième ligne budgétaire de cette collectivité**, représentant 17% des dépenses de fonctionnement. Avec huit CLAE sur le territoire communal à l'automne prochain (La Redorte, Caunes-Minervois, Peyriac-Minervois, Laure-Minervois, Villeneuve-Minervois, Puichéric, Aigues-Vives, Azille), le maillage de notre CDC est en cours. Pour 2008/2009, sont en cours d'élaboration les CLAE de Rieux-Minervois, Homps et Pépieux. **Celui de La Redorte sera donc opérationnel à la rentrée scolaire prochaine.**

Qu'est-ce qu'un CLAE ?

Un CLAE est un centre de loisir associé à l'école. **Il n'a rien à voir avec une simple garderie.** Sous l'autorité intercommunale, le centre est ouvert uniquement les jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et accueille les enfants scolarisés dans les écoles de La Redorte.

Pendant cet accueil les enfants sont encadrés par deux agents (un directeur et un animateur). **Ils sont surveillés, encadrés et participent à des activités d'éveil et de développement.** Ce n'est pas un lieu scolaire, il n'y a donc pas de soutien scolaire dans un CLAE.

Il est ouvert de 7h30 à 9h (heure de l'école) ; entre midi et 14h ; et de 17h à 18h30. Le matin les parents amènent les enfants au CLAE ; ensuite ils sont pris en charge par le personnel qui les sur-

veille, les encadre et les accompagne à l'école à l'heure de l'école. Les parents doivent ensuite venir chercher leurs enfants au CLAE.

Comment est-il financé ?

La création d'un tel établissement est une dépense lourde pour la commune de La Redorte et la CDC. Après obtention de diverses subventions, le solde est à la charge 50/50 des deux collectivités. **La rénovation et l'aménagement des anciens bains douches, derrière la salle des sports et la salle Jean Jaures ont coûtés au total 390000 €.** C'est donc un investissement très important que la commune et la CDC ont engagé à destination du milieu scolaire et des familles.

Concernant le fonctionnement, une grande partie du coût est assuré par la CDC et la commune de La Redorte. Une politique tarifaire globale sur le territoire a été mise en place : que l'on habite à La Redorte ou à Caunes-Minervois, les tarifs pour les familles sont identiques.

Une nouvelle cantine scolaire

Depuis 2002, un service de restauration scolaire était assuré par la municipalité en partenariat avec la résidence Antinéa. Ce service va donc disparaître, au profit de **la nouvelle cantine scolaire bâtie en parallèle du CLAE.**

Ce nouveau bâtiment correspond aux différentes

Tarifs du CLAE

- 7h30 – 9h : 0,65 euro
- 12h -14h : 3,70 euros (repas compris)
- 17h – 18h30 : 0,65 euro

Un tarif à la semaine est proposé sous forme d'abonnement sur 4 jours :

- 7h30 – 9h : 2,20 euros
- 12h – 14h : 14,40 euros (repas compris)
- 17h – 18h30 : 2,20 euros

Renseignements auprès de Maryline à la communauté de communes du Haut-Minervois ; tel : 04 68 78 10 85

normes d'hygiène alimentaires imposées par les directives européennes. Les repas qui y seront servis répondent aux exigences sanitaires en vigueur. Ce service qui était jusqu'alors assuré dans les locaux de la résidence Antinéa était exemplaire et performant. Le contact inter-générationnel apportait des relations humaines bénéfiques aux résidents et aux enfants. **Ce service qui aura marqué notre commune doit être salué.**

Une implantation géographique complémentaire et cohérente

Depuis 1994, la municipalité poursuit **son projet de création de pôle multi fonctionnel et associatif.** Dans le même quartier, à 30 secondes de distance les uns des autres, **les différents bâtiments ont une complémentarité et une cohérence certaines.** La salle des sports, la salle Jean Jaurès, la bibliothèque-médiathèque, la salle de réunion « ancienne classe enfantine », la cantine scolaire et le CLAE, les écoles et la mairie forment un ensemble pertinent. **La fin de cet immense chantier entamé en 1994, sera effective dans les mois à venir par la remise en état du jardin public.**



DECEMBRE 2006



Le Père Noël fait une halte dans notre village

Les yeux pleins de crainte et de joie, les enfants des écoles ont accueilli le Père Noël dans le foyer municipal lors de la traditionnelle fête de Noël. Un spectacle avec une remise de cadeaux ont accompagné cet après-midi récréatif.

JANVIER 2007

La Redorte se mobilise pour conserver sa 4^{ème} classe d'école

Pour la deuxième année consécutive, l'inspecteur d'académie de l'éducation nationale prévoit la fermeture d'une classe à l'école de La Redorte. Décision inacceptable : les parents d'élèves, la municipalité, les instituteurs et la population redortaise débutent une grande mobilisation pour empêcher cette fermeture.

FEVRIER 2007

Les associations soutenues par la municipalité

25000 euros : c'est le montant que la municipalité alloue aux diverses associations du village. Après avoir reçu les membres du bureau de chaque association, les élus, lors d'une séance marathon du conseil municipal, ont voté les subventions 2007. Un effort budgétaire conséquent pour les associations qui sont les véritables acteurs des animations du village et de la cohésion sociale du territoire.



La révolte viticole de 1907 en commémoration à la Salle Jean Jaurès

L'année 2007 est marquée, à travers l'ensemble du département de l'Aude, par de nombreuses cérémonies commémoratives des événements de la révolte viticole de 1907. En partenariat avec le Conseil Général de l'Aude et devant près de 150 personnes, une séance exceptionnelle a donné lieu à la projection du film « Les grappes de ma vigne ».

AVRIL 2007

Le souvenir d'André BEZIAT poursuit les « Mémoires Vives »

Il y a plus de 70 ans, le braconnage était chose courante à La Redorte. C'est cette histoire qu'André BEZIAT a racontée dans son entretien filmé. Plus de 100 Redortais présents ont été séduits par ces souvenirs de « mémoires vives »



Les jeudis d'été de La Redorte



Pour la première année, la municipalité de La Redorte avait voulu (un peu à l'image des mardis de Villeneuve-minervois et des vendredis de Caunes-Minervois) créer un rendez-vous tous les jeudis de l'été autour d'une animation grand public, accessible à tous et gratuite.

Le programme concocté par les élus municipaux a ainsi associé la musique, le cinéma, l'expression scénique, la danse... La plupart des associations redortaises se sont jointes à la Municipalité au travers d'un comité d'organisation qui a géré ces 6 jeudis estivaux. Ainsi du 6 juillet au 17 août 2006, plus de 1600 personnes au total ont assisté aux différents spectacles proposés dans les différents lieux du village. Le 6 juillet, la place de l'Apothicaire accueillait la première soirée avec le groupe de « La Talvera ». Malgré une fraîcheur étonnante en ce mois de juillet, plus de 150 personnes étaient présentes pour le coup d'envoi de ces soirées. 15 jours plus tard, au bord du Canal du Midi, autour d'un repas convivial, le festival Convivencia et le groupe Romengo accueillait plus de 500 personnes. La fête locale et le traditionnel jeudi (décalé au lundi pour cause d'orage), comptaient près de 350 convives pour une paella géante. Le 3 août, c'est au tour de Julie BEZIAT et Elodie TISSEYRE avec Denis PELIGRINI qui avaient la lourde tâche de « mettre le feu » à la Place de l'Apothicaire. Plus de 350 personnes ont accompagné ces chanteurs hors pairs.

Enfin, une fois sous les étoiles et une fois à la salle Jean JAURES, les 10 et 17 août, deux séances de cinéma en plein air ont permis à 400 personnes de visionner deux superbes films.

Cette première édition fût un succès. La population locale mais aussi voisine a répondu favorablement à ces invitations. Le travail de la Municipalité et des bénévoles a été récompensé par la satisfaction des spectateurs.

Pour toutes ces raisons, du 5 juillet au 23 août 2007 aura



lieu la seconde édition des « Jeudis d'été de La Redorte ». Avec un budget de près de 10000 euros, l'intégralité financière de ces animations est assurée par la municipalité. Les associations redortaises continuent à assurer l'organisation humaine et technique de ces 8 soirées. Différents lieux seront investis cette année, avec des nouveautés comme le jardin public ou la cour du château de La Redorte. Théâtre, cinéma, danse, spectacles, chanson française, cirque contemporain, polyphonies,

sont au rendez-vous de l'édition 2007. Colorés, métissés, chaleureux, conviviaux et culturels, ces « jeudis d'été de La Redorte » sont à présent incontournables.



MAI 2007



Quatre dimanches d'élection

L'élection présidentielle et les élections législatives ont occupé quatre de nos dimanches. Avec une participation exceptionnelle, les Redortais se sont déplacés à la salle Jean Jaurès. Moments forts de la démocratie française, ces élections marquent aussi un « événement » pour les jeunes citoyens qui ont exercé leur devoir civique pour la première fois.

MAI 2007

62^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

En présence des enfants des écoles, Monsieur le Maire et Monsieur Michel ALBERT, Président de la section locale des anciens combattants ont rendu hommage aux victimes de la guerre 39-45. Ce 62^{ème} anniversaire a été célébré avec respect et honneur, afin que nous n'oublions jamais les horreurs de la guerre. Cette année un hommage particulier a été porté aux prisonniers de guerre.

JUIN 2007



La fédération départementale de pêche et la municipalité signent un partenariat

Le bassin de pêche de la Métairie du Bois était à l'abandon depuis la dissolution de la société « Pêche et loisirs » il y a deux ans. Après plusieurs réunions de préparation, la municipalité de La Redorte et la Fédération Départementale de Pêche ont signé une convention de bail, permettant aux associations de pêche d'exploiter ce lieu, à des fins associatives, pour le bonheur des pêcheurs, jeunes et moins jeunes.

Amicale Laïque

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'été arrive annonçant la fin d'une saison sportive et culturelle riche en animations. L'Amicale Laïque de La Redorte, bien que fonctionnant comme une véritable petite entreprise, avec actuellement cinq salariés et plus de 300 membres, reste une association dirigée par une équipe de bénévoles qui fait tout pour maintenir des activités et des tarifs accessibles à tous dans les meilleures conditions.



Pour ce faire je suis encadrée par une équipe dynamique, des animateurs compétents, et des bénévoles très actifs. Pourtant, tout ceci ne serait possible sans le soutien et l'écoute de M. le Maire Pierre-Henri ILHES et de son équipe municipale qui nous permettent de bénéficier notamment de l'utilisation d'une très belle infrastructure.

Les nouveautés pour la saison prochaine : tout d'abord, certains cours et horaires seront remaniés ; notamment au **Karaté** avec un 3^{ème} cours le mercredi.

Puis, avec l'arrivée d'Henri Harent (venu rejoindre notre équipe d'animateurs diplômés) un cours de **stretching** sera assuré après la séance de **training danse**. Ainsi, avec Philippe et Henri vous pourrez vous retrouver sur les tapis de la salle de sports jusqu'à 4 fois par semaine.

Le samedi, Henri animera aussi un nouveau cours mariant **danse, hip-hop, funky et jazz**.

Concernant les tout petits (à partir de 4 ans) un cours de **Baby Gym** sera assuré par Marie Plantade le mercredi matin, suivi d'un cours d'**expression corporelle** enfants.

Les cours de **judo jujitsu** seront désormais encadrés par Grégory Huber.

En salle de **musculaton**, Marie rejoindra Philippe pour vous conseiller et vous proposer votre programme personnalisé.

Encore une saison qui s'annonce des plus actives et pour laquelle je compte sur votre participation assidue aux activités et sur votre mobilisation lors de nos animations ponctuelles (loto, goûters, repas de fin de saison...)

Merci à vous toutes et tous pour nous avoir, à votre manière, soutenu cette année encore.

La Présidente : Catherine ILHES

ACTIVITES	MOIS	Au TRIMESTRE	A la SAISON	ETE
Remise en forme GYM Ad. / MUSCU	30,00 €	60,00 €	165,00 €	40,00 €
GYM Enfants		40,00 €	105,00 €	
GYM Douce		35,00 €	90,00 €	
YOGA		50,00 €	135,00 €	
JUDO Baby *		35,00 €	90,00 €	
JUDO Enfants *		50,00 €	135,00 €	
KARATE *		50,00 €	135,00 €	
* Plus LICENCE Annuelle		29,00 €		

	OCCITAN	POTERIE	PEINTURE
	1 ^{er} et 3 ^{ème} Lundi du mois	Mercredi 14h00 - 15h00	Mardi 20h30 - 22h00
	Qu'es aquo?	L'art et la matière	De l'esquisse au tableau
	débutants acceptés	ouvert à tous	Adultes
	Eliette VIDALLIER Séverin TRESSOLDI	Raymond BORDIER	Nadine LOUP

	MUSCULATION en SALLE	TRAINING DANSE	GYM VOLONTAIRE	HIP-HOP, FUNKY	BABY GYM	EXPRESSION CORPORELLE	GYM DOUCE	KARATE	JUDO Baby	JUDO-JUJITSU Ados / Adultes	YOGA	
	Accès libre	Lundi de 19h15 à 20h30 Mardi de 19h30 à 20h45 Mercredi de 12h30 à 13h15	Jeu de 19h15 à 20h00	Samedi de 16h30 à 17h30	Mercredi de 10h00 à 11h00	Mercredi de 11h00 à 12h00	Lundi et jeudi de 17h30 à 18h30	Mardi de 18h00 à 19h30 Mercredi 18h00 - 20h00 Samedi de 14h00 à 16h00	Vendredi 17h30 - 18h15 et 18h15 - 19h00	Mercredi 13h30-15h00 ou 15h00-16h30	Mercredi de 16h30 à 18h00	Mercredi de 20h00 à 21h00
	Programmes personnalisés, remise en forme (s), convivialité.....	Placement du corps, tonicité, élasticité, Renforcement musculaire, stretching... 0% de matière grasse	Abdos-fessiers, résultats garantis	Danse funky, Hip-Hop, Jazz	Gymnastique et initiation à la danse classique / moderne		cours variés: exercices, danses de salon... ambiance assurée!	Combats et Katas en alternance	Initiation au judo, très ludique	Débutants, bases du judo	Approfondissement pour les judokas chevronnés et ados	Relaxation et bien-être par la maîtrise de la respiration
	A partir de 16 ans	Une pêche d'enfer !	Un moral d'acier !	Le rythme dans la peau !	à partir de 4 ans	de 6 à 12 ans	Pour les dames	Par niveau de ceinture	entre 4 et 6 ans (deux cours)	de 6 ans à 10 ans (sur deux cours)	pour les 11-15ans débutants bienvenus	être muni d'un système respiratoire !
	RAYNAUD Philippe et PLANTADE Marie (Brevet d'Etat)	HARENT Henri (BE)	RAYNAUD Philippe (BE)	HARENT Henri (BE)	PLANTADE Marie (BE)	BENIT Anne-Marie (BE)	LACUBE Jérôme (Brevet Fédéral)	HUBER Grégory (BE)	MILLIERE Brigitte (BE)			

Conseil paroissial

Cette année sera marquée par la clôture du Synode de l'Aude.

Qu'est-ce qu'un Synode ?

C'est le rassemblement des prêtres de l'Aude et des laïcs responsables, sous l'autorité de l'Evêque, pour délibérer sur les nouvelles orientations du diocèse. Il a été ouvert en 2005 et se terminera le 24 juin prochain, date à laquelle seront promulguées les conclusions qui se seront dégagées. Le diocèse sera divisé en 14 paroisses nouvelles, chacune sous la responsabilité d'un prêtre. Et chaque paroisse comprendra plusieurs villages. Le Minervois en formera une. Nous allons donc avoir un nouveau prêtre : c'est l'Abbé NAUDINAT, qui nous vient de Bram et que nos Abbés JOULIA et SOUCHON aideront dans la mesure du possible. Le programme pour la journée de clôture du Synode s'établira ainsi :

. samedi 23 juin : spectacles sur le parvis de la basilique Saint-Nazaire, suivi d'une veillée de prières.

. dimanche 24 juin :
10h00 : Ouverture de la journée par le Père Evêque à la cathédrale Saint-Michel
12h30 : Angelus et bénédiction de l'Aude sur le Pont-Vieux
13h00 : pas de fête sans repas. Une table conviviale permettra une pause entre les animations du matin et la célébration de l'après-midi. Vous serez accueillis par un apéritif, puis suivra un repas (10€) arrosé par la production de nos viticulteurs.
14h00 : Concert à la cathédrale Saint-Michel
15h30 : Messe à la Salle du Dôme

En attendant ce renouveau, l'Abbé JOULIA continuera à assurer sa mission jusqu'en septembre. Il est notre prêtre depuis 1981, sa charge devenait de plus en plus lourde; il est heureux de cette nouvelle organisation.

Tennis club La Redorte / Castelnau

La saison 2006 s'est terminée de bien belle manière, l'équipe masculine de première série ayant remportée la Coupe du Comité de l'Aude. Cette victoire a permis à l'équipe de se retrouver pour la saison 2007 en 1^{ère} division, elle a également permis au club de s'enorgueillir d'un premier trophée.

Les résultats sportifs pour la saison 2007, bien que non terminée, sont déjà satisfaisants.

Championnat par équipes :

- Equipe féminine : vice championne de l'Aude en 3^{ème} division.
- Equipe masculine n°1 : se maintient en 1^{ère} division, après avoir perdu en phase éliminatoire.
- Equipe masculine n°2 : éliminée en 1/2 finale de 6^{ème} division.

Championnat individuel :

- Xavier THOMAS, champion de l'Aude, en plus de 35 ans.
- Franck REBOLLEDO, vice champion de l'Aude, en 3^{ème} série.
- Pablo LEONE, 1/2 finales du championnat de l'Aude, catégorie 11/12 ans.

Les effectifs du club sont cette année encore en progression, Ludovic TEDO le moniteur et les tarifs attractifs y sont sans doute pour beaucoup.

Ecole de Tennis : 70€ par an, payable en trois fois, pour une heure de cours hebdomadaire et un accès permanent aux courts.

Des cartes d'accès aux courts sont en vente à la mairie, au prix de 50€ l'année.

Le tournoi traditionnel sera organisé pendant la fête locale et sera clôturé par un repas champêtre.

Le bureau du club est également heureux d'accueillir Franck REBOLLEDO en tant que vice-président.



Section des Anciens Combattants FNACA - UF

EFFECTIF EN 2007

La section des Anciens Combattants se compose d'un contingent de 44 anciens combattants toutes générations du feu confondues, ainsi répartis : 37 adhérents FNACA dont 4 veuves

(guerre d'Algérie) et 7 adhérents de l'Union Fédérale (guerre 39/45, Résistance, Indochine). 4 seulement résidents extra-muros.

ACTIVITES 2007

Fidèle à sa tradition et ce depuis 45 ans, le comité FNACA de la section a ouvert le feu de la saison 2007 par la commémoration du 19 mars 1962, date anniversaire du « Cessez-le feu » en Algérie. Sous un ciel pluvieux la section au complet, drapeau en tête, accompagnée par des sympathisants et quelques membres du conseil municipal s'est rassemblée devant le monument aux morts pour rendre un hommage solennel à toutes les victimes civiles et militaires d'une guerre qui a duré plus de 7 ans et qui a fait plus de 30 000 morts et autant d'handicapés. Merci à la Providence qui a épargné nos jeunes Redortais qui sont tous revenus sains et saufs de ce conflit.

Le 20 mars, la section a rendu un dernier hommage à son camarade François RUIZ, décédé à l'âge de 89 ans ancien prisonnier de la guerre 39/45, adhérent à l'Union Fédérale des Anciens Combattants. Les honneurs lui ont été rendus par la mise en place du drapeau tricolore sur le cercueil et du drapeau en tête du cortège.

Durant les quatre premiers mois de l'année une délégation de la section a participé à plusieurs assemblées, réunions du monde combattant ayant eu lieu notamment :

- le 9 janvier 2007 à Vinassan, réunion comité FNACA
- le 31 mars 2007 inauguration d'une place du 19 mars à Cazelles, commune de Cuxac-Cabardès
- le 20 avril 2007 à Carcassonne / pose de la première pierre du mémorial départemental dédié au 143 militaires audois tués en A.F.N
- le 8 mai 2007 commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale
- le 19 mai 2007 congrès départemental FNACA à Limoux

PROJETS 2007

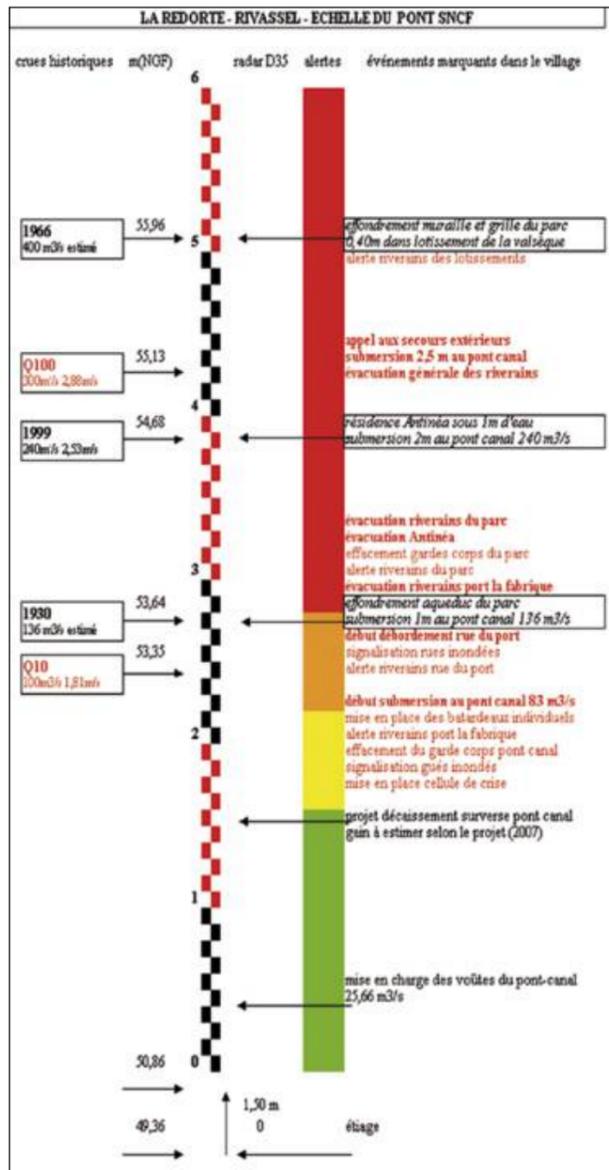
Dans les mois à venir, la section répondra présent pour commémorer les dates anniversaires patriotiques du 14 juillet et 11 novembre. Il est prévu, à une date à déterminer, l'inauguration des places du 8 mai 1945 et du 19 mars 1962. Le déroulement de ces cérémonies va être établi prochainement avec les instances municipales. A cette occasion, l'ensemble de la section renouvelle sa profonde reconnaissance et ses plus vifs remerciements à Monsieur le Maire et au conseil municipal pour la réalisation de ses deux plaques du souvenir.

NOUVEAU BUREAU

En raison du départ de son trésorier Roland GUIRAUD, la section a élu un nouveau bureau ainsi constitué :

- Président d'honneur : Monsieur le Maire
- Président actif : Michel ALBERT
- Secrétaire général : Ernest MARC
- Trésorier général : Maurice BARDY
- Vice-Présidents : Georges RAISSAC – Jean BARTHES
- Secrétaire adjoint : Jean DUSSEAU
- Trésorier adjoint : François AYALA
- Commissaire aux comptes : Joseph MARIOU - Guy LORIENTE
- Porte-drapeau : Claude DAYDE – suppléants : Guy TOULZE et Jean-Pierre LESCURE





Activité de l'association ATARR en 2005-2006

L'année 2006 a été marquée par la mise en place d'un système de mesurage de la hauteur de la ligne d'eau de Rivassel entre l'amont de Peyriac (Pont de la route de Laure) et La Redorte.

Ce dispositif comprend un radar qui suit en permanence la hauteur d'eau à Peyriac et un ensemble de règles graduées placées à des points stratégiques du lit de la rivière. Ce système permet de détecter, avec une avance de 45 minutes environ, toute évolution du niveau de la rivière qui pourrait s'avérer dangereuse pour les riverains de La Redorte. Ainsi pendant le laps de temps entre l'alarme automatique donnée par le système à Peyriac et l'arrivée du front de crue à La Redorte, les mesures préventives peuvent être mises en place par la mairie. Les riverains sont alors avertis et invités à suivre les consignes de sécurité. C'est l'objectif principal du système.

Le système est aussi un moyen d'acquisition additive de connaissance des évolutions de hauteur d'eau. Il pourra ainsi servir de moyen incontestable pour valider ou corriger les projets d'aménagement futurs du lit de Rivassel. Il est enfin un outil de conservation de la mémoire des événements, que la pose de repères de crue vient matérialiser.

L'activité réflexion et proposition de projets a été réduite en 2006. En effet, depuis la création de l'ATARR, 5 projets majeurs ont été proposés, et il n'est pas concevable de produire indéfiniment des projets d'actions sans que les premières propositions se soient concrétisées. Certes, 3 de ces projets ont été retenus dans un premier temps par le SIAHBAD (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Argent Double et du Rivassel). Nous rappelons qu'il s'agit :

- 1) du détournement des eaux de l'Etang directement vers Aude,
- 2) du calibrage de Rivassel dans la traversée du parc,
- 3) de l'augmentation de la section de passage des eaux sous le canal du Midi.

Les études préliminaires ont confirmé l'intérêt de ces projets ainsi que les valeurs de débits calculés par l'ATARR. En particulier les bureaux d'études mandatés par le SIAHBAD ont confirmé en Mars 2006 le débit de 75m³/s véhiculé par les ruisseaux qui alimentent l'étang. Seule l'interprétation différente de ce résultat a pour l'instant écarté le projet au profit d'autres projets plus grandioses mis en avant par le bureau d'étude ISL (Barrage écrêteur entre Rieux et La Redorte). L'ATARR considère que la déviation des eaux de l'étang représente presque 20% du débit total (375 à 400m³/s au plus fort de la crue de 1999) et donc une réduction significative des hauteurs d'eau dans tout le village. L'expert ISL a considéré a contrario qu'il s'agissait d'un phénomène peu significatif ne concernant que quelques habitations !

Cette action reste l'un des objectifs majeurs de l'association. Les autres projets restent également dans le programme de l'association, même si l'on sait que le chemin sera long. Cela, on le savait déjà lors de la création de l'association en Février 2000.

Comme autre action inscrite au programme de l'association en 2007, nous citons une reprise de contact au second semestre avec les VNF (Voies Navigables de France) pour donner suite aux intentions d'efforts manifestées par VNF lors d'une première réunion tenue en 2001 dans la salle de la mairie. Les VNF s'étaient engagés à étudier des modifications adaptées du passage de Rivassel sous le Canal du Midi seulement lorsque toutes les possibilités d'aménagement des zones situées en amont du canal auraient été évaluées. C'est pratiquement le cas aujourd'hui.

Il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2006, essentiellement par le fait que l'activité est restée limitée au niveau d'actions très techniques. Nous prévoyons cependant une AG pour information des membres entre le 14 Juillet et le 01 Août 2007. Nous saisissons l'opportunité du présent communiqué pour inviter, non seulement les membres de l'association, mais aussi tous les habitants de La Redorte (*UK nationals included*), à participer à cette réunion. La date officielle et l'ordre du jour seront communiqués avant fin Mai.

Le Président de l'ATARR
Georges CASSAN

Les Poussins Redortais

Les Poussins Redortais, association des parents d'élèves, est animée par l'action conjointe des parents d'élèves et des enseignantes de l'école. Elle permet de financer des sorties, des trajets en bus et des activités qui nécessitent du matériel spécifique.

Cette année, pour financer tous ces projets l'association a organisé une tombola, un loto, et un vide-greniers et se voit également dotée, comme les années précédentes, d'une subvention de la mairie.

Au programme cette année : goûters, projet sur le pain, transports USEP-équitation-escalade, rencontres occitanes, visite du musée de Quercorb, sortie théâtre, participation au projet départemental Musique



Traditionnelle, et départs en classes transplantées sur 3 jours (à Burlats pour les CP-CE1 et à Labastide-Rouairoux pour les classes de maternelle).

Merci à tous ceux qui contribuent à la réussite de cette association !

Vélo Club Redortais

Le Vélo Club Redortais a vu le jour le 14 février 2006.

Il est actuellement constitué d'une trentaine de licenciés. Le but de ce club est d'effectuer des randonnées tous les mardis et vendredis à vélos de route. Une section VTT et randonnée pédestre est incorporée à l'intérieur du club.

L'année 2006 a été riche en sorties conviviales : le pic de Nore avec repas champêtre à Pradelle au bord du lac, une autre au lac de Jouarres, sortie au bord de la mer, toujours avec repas convivial et à chaque fois, une vingtaine de participants. Pour l'année 2007, un voyage en Corse organisé par le VCR du 2 juin au 10 juin, alternant vélo et visite de l'île de beauté. D'autres randonnées sont prévues avec, comme en 2006, la journée VTT le 28 juillet (jour de la fête de La Redorte).



Le VCR est un club actif et très convivial. Si vous voulez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous accueillerons : pour cela contacter le secrétaire : MARIOU Joseph au 04.68.91.84.60

ACCA La Redorte

Un bref bilan de la saison 2006/2007

Adhérents redortais : 71 / Adhérents étrangers : 9

Soit 5 redortais et 4 étrangers en plus par rapport à la saison précédente.

Grace aux propriétaires des terrains et aux bénévoles de l'association, nous avons pu semer 5 champs fin 2006 (blé, orge, luzerne). Durant la période de chasse, 3 lâchers de faisans de tir. Après la fermeture, 30 faisans supplémentaires et 6 trios de lièvres reproducteurs.

Battue au renard : 1 journée + 1/2 journée

Suite à l'assemblée générale la composition du bureau de l'ACCA est la suivante :

Président : Bernard ILHES, Vice-président : Laurent PEANY,

Secrétaire : Fabrice LOPEZ, Trésorier : Dominique ROUGE

Merci à la municipalité qui, au travers de la subvention, nous aide financièrement et cette année a mis à notre disposition un local au stade. Il sera cogéré avec le vélo club et le comité des fêtes.

Enfin et surtout, je tiens à remercier les adhérents, membres ou non du bureau, qui donnent de leur temps, chacun à son niveau, pour qu'en définitive la chasse sur le territoire de La Redorte reste gérée par des redortais.



Le Président
Bernard ILHES

Donneurs de sang

Compte rendu de l'Amicale année 2006

Il y a urgence !

8000 transfusions de sang sont nécessaires tous les jours pour soulager ou pour sauver des vies humaines.

Malgré les appels répétés des médias, le constat est accablant. Les dons de sang sont en baisse constante et le renouvellement des donneurs est en chute libre.

L'association Azille - La Redorte n'échappe pas à la règle. Les 6 collectes programmées en 2006 ont permis de « récolter » 204 flacons. Un chiffre en légère régression par rapport à 2005. L'amicale renouvelle l'appel au don de sang à toute personne majeure et en bonne santé.

C'est un geste GRATUIT, BENEVOLE et ANONYME.

Ne soyez pas égoïstes et n'ayez pas peur de nous rejoindre. Les bénévoles de l'association seront heureux de vous accueillir le 23 août et le 13 décembre à Azille, le 30 octobre à La Redorte.

Le repas annuel a lieu le 29 juin au foyer municipal.



Amicale des Retraités



L'Assemblée Générale de l'Amicale des Retraités de LA REDORTE a eu lieu le mercredi 10 janvier 2007 dans la salle du Manège. Monsieur le Maire y était représenté par Mlle Andrée PONCET, adjointe.

La Présidente, Mme DROGUEST, ouvrait la séance en évoquant la mémoire des anciens disparus en cours d'année, et en particulier ceux qui nous touchent de près : de Pépieux, d'Azille et de La Redorte. Elle présentait ensuite son rapport moral et d'activité, montrant que le club se porte bien. Elle rappelait les 7 voyages au Pas de la Case, les 7 petits lotos au Manège qui devraient être plutôt considérés comme des goûters agrémentés d'un loto. En février, une sortie au Cap d'Agde et en mai la visite de la

ferme aux crocodiles ravissaient les participants. Madame GUILBERT, diététicienne, que nous avons reçue au Manège, nous a fait une conférence sur le « bien-manger » à partir de 50 ans. Enfin, avant les vacances et la mise en sommeil du club, le 24 juin, était organisé notre repas d'été, notre repas d'hiver ayant lieu le 1er décembre. Un voyage au Zénith de Montpellier, où étaient donnés les Nouveaux Ballets Russes, clôturait l'année 2006. Le Trésorier présentait son bilan financier déficitaire, cette année, de la somme de 590 €. Bilan approuvé à l'unanimité.

Au cours du renouvellement du Conseil d'Administration, les membres sortants ont été réélus et le CA reconduit dans sa totalité avec 2 nouveaux membres : Mme CAPO et M. MARIOU. Quant aux effectifs, ils sont en nette diminution : 186 adhérents, contre 191 en 2005. La Présidente, qui devait quitter ses fonctions, a accepté de rester encore un an, mais seulement un an. Même chose pour le Trésorier, qui fait part de sa décision de partir depuis 2 ans. Mademoiselle PONCET, représentante du Maire, reconnaissait la bonne santé de l'Association et en félicitait les bénévoles.

La Présidente, après avoir invité les adhérents à participer un peu plus à toutes nos manifestations, clôturait la séance en invitant l'assemblée à déguster la galette des Rois.

La Présidente : J. DROGUEST

le Groupe Occitan

Manifestation occitane

Le drapeau sang et or accroché aux mains de la statue de Riquet sur les allées qui portent son nom à BEZIERS, vingt mille occitans ont marqué cette journée du 17 mars pour la reconnaissance de la langue occitane.

« En davant totis per nostra lenga. »

Mémoires Vives

Le vendredi 20 avril, dans le cadre de Mémoires Vives les nombreux Redortais présents salle Jean Jaurès ont vécu un moment émouvant. Filmé deux ans auparavant Monsieur André BEZIAT (disparu quelques mois après) et sa femme Trinité, nous avaient reçus pour nous conter une période de leur vie.

Ce témoignage du passé se veut d'une série dont la prochaine projection sera consacrée à monsieur Léon CHARLES qui nous parlera commerce de vin et cave coopérative de La Redorte.

« Es amb lo passat que se traça lo carmin. »

Château de La Redorte

Avec l'aimable autorisation de madame Dominique d'ARTOIS, le groupe occitan a organisé le 21 avril une promenade des extérieurs du château de La Redorte.

Les Redortais ont visité et découvert pour la plupart d'entre eux le tunnel qui relie le château à la route d'Azille. Grâce à la documentation prêtée par monsieur René MARTINOLE, nous avons pu retracer une partie de l'histoire du quartier de la cité et des environs du château. « Imaginar e veire per la peusada ».

Soirée d'été occitane

Le 16 août, une rencontre des « jeudis de La Redorte » propose une soirée consacrée à la chanson occitane avec la participation du groupe La Mal Cofada : six jeunes femmes de notre région qui nous feront découvrir en chant polyphonique des chansons populaires puisées au fond de notre terroir.

« Embelinar, sedusir, per le plase, amb la votz. »

l'Association des 4 Saisons

L'Association des 4 saisons, se réjouit de la bonne entente qu'il y a entre plusieurs associations pour l'organisation des vide-greniers organisés dans notre commune.

Le 16 juin : sardinade à gogo à la Piste.

Le 7 octobre : vide-grenier

Le 13 octobre : soirée rétro avec « Buggy and Co », traiteur d'occitanie.

Le 31 décembre : réveillon du nouvel an

Etat Civil

de juin 2006 à juin 2007

NAISSANCES

ALBOS Clara, le 16/12/2006

CAYROL Lauryne, le 22/01/2007

HYDES Xavier, le 26/01/2007

REGO- ALBA Diamantino, le 20/02/2007

VITALIS Manon, le 14/03/2007

CHAUVETON Maëlle, le 08/04/2007

BEZOMBES Clara, le 13/04/2007

LOUNNAS--DAVID Maïwen, le 05/05/2007

Notons l'arrivée au foyer de Mme et Mr Michel MASSANE de : MASSANE Marie, née le 03/01/2005

MARIAGES

BOURGEOIS Landry et CHAVANETTE Aurélie, le 15/07/2006

ALLOU Pierre et CASSAN Ode, le 29/07/2006

HORN Raimund et VOGEL Edith, le 26/08/2006

CONDOURET Eric et RUIZ Marie-Christine, le 02/09/2006

DÉCÈS

MARTINEZ Joseph, le 29/06/2006

CARCERERI épouse SEVERIN Adèle, le 10/07/2006

BOILS Vincent, le 01/08/2006

BASCOUL Aimé, le 04/09/2006

VIDALLIER André, le 07/09/2006

MONZO veuve MOUNIE Camille, le 09/11/2006

MONGE André, le 16/11/2006

LACUVE épouse DAYDE Jacqueline, le 21/12/2006

MOURET veuve SOUAL Rose, le 05/01/2007

AUBRUN veuve BOURGEOIS Rose, le 05/03/2007

RUIZ François, le 18/03/2007

JOLY veuve HERNANDEZ Dorothée, le 23/05/2007